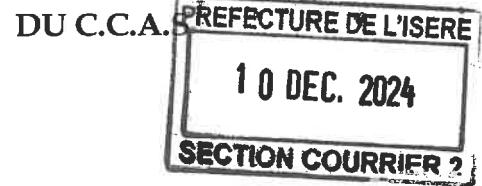




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN (38330)



N° 02

L'an deux mil vingt quatre

Le 02 décembre

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Président.

Nombre d'administrateurs en exercice	17
présents	14
votants	17
nombre de voix pour	17
nombre de voix contre	00
abstention	00
NPPV	00

Date de convocation du C.C.A.S. : 27 novembre 2024

Présents : M BONNET, Président, Mme MATHIEU, Mmes BOIS, BOURGEOIS, BRULEBOIS-VIOTTO, CARBONE, DESCHARRIERES, HALLE, HEILLIETTE, HERA, LE BARRILLEC, SPALANZANI, THENOZ, M. BOIS.

Pouvoirs : Mme ANGLEYS (donne pouvoir à Mme MATHIEU), Mrs PISON (donne pouvoir à Mme SPALANZANI), MICHALINA (donne pouvoir à Mme CARBONE)

OBJETS :

BUDGET 2024
Aides
Financières

Monsieur le Président expose :

La commission permanente a pour compétence d'identifier les situations d'urgence sociale dans la commune

Suite à l'incendie de la Résidence située Place Robert Schuman avenue de l'Europe, le CCAS a bénéficié de dons financiers inscrits en recette au budget du CCAS, compte 756 (libéralités reçues).

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : 10/12/2024

Dans ce contexte exceptionnel, la commission permanente décide d'adopter un dispositif d'aide financière à ces sinistrés par le versement d'un secours exceptionnel prévu en dépense au budget du CCAS compte 65134 selon tableau joint en annexe de cette délibération.

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le :

La Commission Permanente du C.C.A.S. approuve cette décision à l'unanimité de ses membres présents.

Fait à Montbonnot St-Martin,
les jours, mois et an susdits

La Secrétaire de séance
Marie-Béatrice MATHIEU

Le Président
Dominique BONNET



Annexe : tableau de répartition des aides